

les représentants du *Globe and Mail* et d'autres journalistes pour déclarer que tout allait bien.

L'hon. M. Laing: Puis-je poser une question?

M. Woolliams: Non. Laissez-moi finir, car j'exposerai rapidement les faits.

L'hon. M. Laing: Ne dites pas que les taux de golf sont de \$10 car c'est faux.

M. Woolliams: Très bien. Quels sont les taux à Banff actuellement?

L'hon. Laing: Je ne parle pas de Banff.

M. Woolliams: Alors, de quoi parlez-vous?

L'hon. M. Laing: Le député parlait du terrain de golf de Banff...

M. Woolliams: Je parlais du terrain de golf du Pacifique-Canadien. S'il y en a un autre à Banff, j'aimerais en entendre parler. Lorsque le député de Qu'Appelle était ministre, il a proposé que nous ayons un terrain de golf ordinaire, établi par le ministère, qui assurerait un moyen de récréation à l'homme moyen qui visite le parc. Le golf serait-il une bonne chose pour l'homme riche, mais pas pour les autres? Est-ce là votre politique?

Permettez-moi de revenir au point que j'étais en train d'exposer avant que le ministre me fasse dérailler. Je parlais de la jouissance foncière assurée.

L'hon. M. Laing: Le député avait déraillé en effet.

M. Woolliams: Pour construire les installations, il faut des fonds, comme je l'ai dit. Si l'on a des fonds, du crédit, les connaissances techniques, une bonne administration, on peut réussir. Mais une société hypothécaire, une compagnie d'assurance ou même la banque d'expansion industrielle établie par le gouvernement canadien prêtera-t-elle de l'argent à ceux qui veulent construire des motels et des hôtels là-bas, quand on sait qu'il n'y a pas de jouissance foncière assurée? Bien sûr que non.

Quelle en est la conséquence? Ma question n'implique aucune critique de la *Canada Power* ou du Pacifique-Canadien. L'homme moyen—je ne parle pas de la grosse entreprise—ne peut obtenir de fonds, parce qu'il n'y a pas de jouissance foncière assurée pour construire des aménagements de récréation. Alors qu'arrive-t-il?

● (3.00 p.m.)

On permet à la compagnie *Canada Power* de construire *Sunshine*. C'est une entreprise mer-

[M. Woolliams.]

veilleuse. Mais ce qui est permis à la *Canada Power* et au Pacifique-Canadien ne devrait-il pas l'être au Canadien moyen qui sert l'industrie du tourisme depuis 20 ou 30 ans dans le parc national de Banff?

C'est toutefois impossible, car les gens dont je parle ne sauraient obtenir des capitaux. Personne ne leur prêtera de l'argent, car le bail n'offre aucune garantie de permanence. La population de Calgary est passé de 70,000 âmes à plus de 300,000 parce que les gens y consentent à prêter de l'argent aux autres à des fins de développement. Je ne veux pas dire que la ville devrait exploiter le parc. Je soutiens qu'on devrait répartir le parc en zones pour permettre aux entreprises commerciales de servir les touristes qui viennent à Banff. Le fait que des gens doivent faire la queue sur un demi-mille pour aller à la toilette est une honte. Ils viennent avec un équipement de campisme et constatent qu'ils ne peuvent se raccorder à des services d'aqueduc et d'égout. Il a fallu changer l'emplacement des terrains de campisme très souvent, pour les empêcher de devenir insalubres.

Quelle est la réaction des Américains, des gens des provinces Maritimes qui viennent voir les parcs magnifiques de notre région? Elle n'est pas bonne. J'ai déjà soulevé cette question. Je sais que le ministre peut nous montrer quantité de lettres faisant l'éloge des parcs et du ministère. Bon nombre de gens écriront assurément des choses élogieuses sur le parc national de Banff et le lac Louise, car c'est la plus belle région du monde entier. Les gens qui séjournent à l'hôtel Banff ou au château Lac Louise parce qu'ils en ont les moyens écrivent, bien entendu, des lettres emballées au ministre. Mais j'aimerais lire les lettres, si on ne les a pas détruites, de gens qui ont été forcés de faire la queue pendant des heures et des heures pour obtenir de simples services car le gouvernement s'est contenté de transformer les parcs en un terrain d'amusement destiné aux riches, malgré la promesse solennelle qu'ils seraient dédiés au peuple canadien pour son bénéfice, son instruction et sa jouissance. Les honorables vis-à-vis ne s'en tiennent pas à la définition. Dans bien trop d'autres cas, les gens qui n'ont pas les moyens suffisants, ne peuvent pas séjourner pendant deux ou trois semaines dans ces parcs.

Lorsque les parcs ont été aménagés, certains terrains étaient détenus en pleine propriété, le ministre le sait. Tous les terrains appartenant au Pacifique-Canadien sont détenus en pleine propriété à de rares exceptions près. Il y a eu d'autres baux emphytéotiques, des baux à perpétuité et des baux de 42 ans avec reconduction après 21 ans. Tous ces baux accordés par la Couronne et qui existent toujours, sont